

[À soumettre sur le papier à en-tête du cabinet d'avocats]

Lettre de manifestation d'intérêt

Olivier POGNON

Directeur

Facilité africaine de soutien juridique

Immeuble CCIA Plateau

01 B. P. 1387 Abidjan 01

Côte d'Ivoire

Monsieur le Directeur,

Nous, soussignés, déclarons que :

Nous avons été informés que la Facilité africaine de soutien juridique (« ALSF ») a lancé une procédure de passation de marché pour la sélection du « Panel B » du Panel de conseillers juridiques de l'ALSF (la « Demande globale de proposition » ou « DdP »). Nous avons le plaisir de manifester formellement notre intérêt pour cette DdP et vous demandons de nous faire parvenir la documentation requise pour soumettre une proposition en réponse à la Demande globale de propositions (« Proposition globale »). Par la présente, nous autorisons l'ALSF à nous communiquer de façon périodique des informations relatives à cette DdP par courriel ou par tout autre moyen électronique.

Nous reconnaissons le caractère confidentiel de la présente DdP et déclarons que nous nous abstenons de divulguer, copier, reproduire, distribuer ou transmettre (ni n'autoriserons aucune des actions susmentionnées) les informations contenues dans la présente DdP à quelque personne que ce soit, autre que nos associés ou employés dans le seul but de soumettre (ou de décider de soumettre ou non) une Proposition globale.

Nous reconnaissons que pour garantir la confidentialité et l'équité de l'appel d'offres, ainsi que l'égalité de traitement entre tous les candidats, nous ne serons autorisés, pendant toute la durée de la DdP, à discuter avec les représentants de l'ALSF d'aucun aspect de la passation de marchés, ni à avoir des rencontres avec eux pour aucune autre fin que celle des projets de l'ALSF en cours. Toute question que nous souhaitons soulever concernant la DdP sera posée en suivant la procédure formelle de sollicitation de clarifications, laquelle sera spécifiée dans la documentation requise pour la soumission d'une Proposition globale.

Il est entendu que le traitement de notre Proposition globale impliquera l'enregistrement et le traitement de données personnelles (telles que les noms,

adresses et curriculum vitae), mais que ces données seront traitées et enregistrées uniquement aux fins de la mise en œuvre, de la gestion et du suivi de cette DdP.

Il est entendu que : i) l'ALSF n'est pas tenue d'accepter la proposition la plus avantageuse ou toute proposition soumise dans le cadre de la présente DdP ; ii) les rapports d'évaluation et les documents écrits ne seront communiqués à aucun candidat, ni à aucune partie autre que l'ALSF et ses auditeurs ; iii) la décision de l'ALSF sera définitive et exécutoire et aucun appel ne pourra en aucune circonstance être interjeté contre la décision d'adjudication ; et iv) aucun des coûts que nous pourrions encourir pour préparer et soumettre la Proposition globale ne sera remboursable par l'ALSF.

Nous acceptons qu'en aucun cas l'ALSF ne pourra être tenue responsable de quelque dommage que ce soit, y compris, mais sans s'y limiter, de dommages et intérêts pour perte de profits, liés de quelque manière que ce soit à la non-attribution ou à l'annulation d'une DdP et ce, même si l'ALSF a été informée de l'éventualité de tels dommages.

Nous confirmons que nous n'avons apporté aucune modification substantielle au texte de la présente Lettre de manifestation d'intérêt par rapport au modèle mis à notre disposition, conformément à l'avis publique de la présente DdP.

Nous déclarons que nous nous conformerons aux normes d'éthique les plus rigoureuses durant la période pendant laquelle courra cette DdP afin d'en garantir l'équité et le caractère concurrentiel.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos sincères salutations.

Nom du cabinet d'avocats	
Nom (de l'Associé)	
Signature	
Date	